



Paris, le 30 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les orthophonistes au cœur de la prévention ! Les orthophonistes demandent la reconnaissance de leur rôle d'acteurs et actrices dans la prévention auprès des adultes

La Fédération nationale des orthophonistes (FNO) soutient la priorité qui est accordée à la prévention, garante de la santé de toutes et tous, suite à l'annonce faite par le ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, de proposer des consultations de prévention prises en charge à 100% aux "âges clés de la vie" (25, 45 et 65 ans).

Les orthophonistes interviennent dans le cadre d'activités de prévention et de dépistage, dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient, et procèdent à des activités d'expertise et de conseil, ainsi que de coordination des soins. En tant que professionnel·les de premier recours, l'action des orthophonistes en matière de prévention s'effectue au quotidien auprès de l'ensemble de la population.

L'expertise des orthophonistes dans le domaine de la prévention auprès des adultes s'exerce dans tous les domaines de notre champ de compétences, à la fois en prévention primaire et secondaire notamment :

- dans le domaine de la prévention des troubles de la sphère ORL (presbyacousie, troubles de la phonation, etc...)
- dans le domaine de la prévention des facteurs de risques des maladies neurodégénératives
- dans le domaine de la prévention des facteurs de risques d'AVC, première cause de handicap acquis à l'âge adulte.
- dans le domaine de la prévention des facteurs de risques en oncologie ORL et neuro-oncologie.

A l'heure actuelle, ces compétences de santé publique ne sont valorisées par aucun acte de notre nomenclature.

Nous serons vigilant·es à ce que ces mesures gouvernementales en faveur de la prévention puissent se concrétiser par une réelle politique de prévention à destination des usagè·es et des professionnel·les de santé et ouvre la voie à la valorisation des actions de prévention portées depuis des années par l'ensemble des orthophonistes.

Concrètement, la création d'un acte de prévention auprès des adultes, dans la continuité de celui ajouté dernièrement à notre nomenclature pour les enfants paraît incontournable.

***Présentation de la FNO :** Syndicat professionnel qui fédère 8 200 orthophonistes, la FNO représente l'Orthophonie et les orthophonistes aux niveaux national et local. Elle vise à défendre et promouvoir leur exercice et à améliorer la qualité des soins, pour les patients et pour le système de santé.*

Contacts presse :

Sarah DEGIOVANI – Présidente de la FNO – 06 48 13 46 39



Fédération Nationale des Orthophonistes
27 rue des Bluets 75011 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : contact@fno.fr